

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (7) intitulé: "Loi modifiant la Loi du Service civil (Secrétaires particuliers)", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

*Ordonné:* Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture, vendredi, premier mars prochain.

La Chambre des Communes transmet, par son greffier, un message avec un bill (9) intitulé: "Loi modifiant la Loi des Postes. (Propriétaires de journaux)", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Première lecture de ce bill ayant été faite, il est

*Ordonné:* Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

L'honorable M. Dandurand dépose sur la Table:

Le rapport annuel du ministère du Travail pour l'année financière terminée le 31 mars 1928, y compris les rapports des opérations en vertu des lois suivantes:

Loi des enquêtes sur les coalitions;

Loi de coordination des bureaux de placement;

Loi des rentes viagères servies par l'Etat;

Loi des enquêtes en matière de différends industriels; et

Loi d'enseignement technique.

Rapport des opérations du ministère des Pensions et de la Santé nationale, pour l'année terminée le 31 mars 1928.

Rapport indiquant un état des remises et remboursements de droits ou taxes enregistrés au Secrétariat d'Etat du Canada, pour l'année financière terminée le 31 mars 1928.

A l'appel de l'Ordre du Jour pour la prise en considération, en comité général du Bill (5), intitulé: "Loi modifiant la Loi des plantes-racines potagères", il est

*Ordonné:* Que ledit Bill soit renvoyé au comité permanent de l'Agriculture et des Forêts.

Suivant l'Ordre du Jour, deuxième lecture ayant été faite du bill (3) intitulé: "Loi modifiant de nouveau la Loi de la caisse de prévoyance des employés des chemins de fer Intercolonial et de l'Ile du Prince-Edouard", il est

*Ordonné:* Que ce bill soit étudié en comité général demain.

A l'appel de l'Ordre du Jour pour la deuxième lecture du Bill (D), intitulé: "Loi modifiant le Code criminel relativement à l'emploi de la force pour empêcher la fuite en cas d'arrestation", il est

*Ordonné:* Que ledit Ordre du Jour soit remis à demain.

La Chambre des Communes transmet par son greffier, un message ainsi conçu:

VENDREDI, 15 février 1929.

*Ordonné:* Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre a nommé messieurs Bancroft, Black (Yukon), Boivin, Carmichael, Cayley, Chevrier, Clark, Edwards (Ottawa), Fiset, sir Eugène, Howard, Howden, Kay, Kellner, Lang, Macdougall, Ryckman, Senn et Wilson